

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
République Française

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
--------------------------------------	-------------	---

11	11	11
----	----	----

Date de la convocation :  
16.09.2011

Date d'affichage :  
30.09.2011

Objet de la délibération :

**AUTORISATION AU MAIRE  
A SIGNER L'AVENANT A LA  
CONVENTION RELATIVE A  
L'ORGANISATION DE  
L'AGENCE POSTALE  
COMUNALE DE BEAULIEU**

Acte rendu exécutoire  
Compte tenu de sa transmission  
en Sous-Préfecture le 03.11.2011

Le Maire,  
J.F BORIE,

**SEANCE DU 22.09.2011**

L'an deux mille onze et le jeudi vingt-deux septembre à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de BEAULIEU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-François BORIE, Maire.

Présents : Mesdames : J. DELEUZE - D. COMBALUZIER -  
MD ESPENEL -

Messieurs : JF BORIE – JC MATHIEU – R. QUENTIN  
JM TARDIF – C. ANDRE – L. CHALVET –  
G. MERCA – JP ROGIER

Absents : *Néant*

Secrétaire de séance : Mr Jean-Paul ROGIER

Le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant à la convention relative à l'organisation de l'Agence Postale Communale de BEAULIEU.

Cet avenant porte principalement sur diverses modifications d'organisation de l'Agence Postale Communale et sur le montant de l'indemnité mensuelle versée. Ce nouveau montant, bien supérieur à l'application de la clause de révision indiciaire prévue dans la convention, doit faire l'objet d'une régularisation contractuelle au travers d'un avenant.

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention relative à l'organisation de l'Agence Postale Communale de BEAULIEU.

Certifié conforme,

Le Maire,  
JF BORIE,